

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

9 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf avril, le Conseil d'administration du CCAS de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du deux avril sous la présidence de Madame Valérie DREYFUS, Vice-Présidente du CCAS.

Etaient présents :

Mme Valérie DREYFUS, membre élu
Mme Brigitte RAIMBAULT, membre élu
Mme Anne-Sophie JUDALET, membre élu
Mme Ronan GILLES, membre élu
Mme Maryse PIVAUT, membre élu
M. Sébastien ARROUËT, membre élu
Mme Solange RENAUD, membre nommé
Mme Marie Agnès RAHAL, membre nommé
Mme Françoise CHEVALIER-CAMUS membre nommé
M. Gilles PECOT, membre nommé

Absents excusés :

Mme Chantal LE MENELEC, membre nommé
Mme Nathalie ENET, membre nommé

Conformément à l'article R.123-23 du code de l'action sociale, Monsieur Ulrich BREHERET, Directeur général adjoint délégué à la cohésion sociale, a assisté à la séance et assuré le secrétariat

10. Adhésion de la Ville d'Orvault au Réseau Francophone Villes Amies des Aînés (RFVAA)

Exposé

Face à la nécessité pour les collectivités de s'interroger sur le vieillissement de leur population, est née l'initiative mondiale des Villes Amies des Aînés, lancée en 2006 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'objectif poursuivi est **d'adapter notre territoire à une population vieillissante pour permettre d'améliorer ses conditions d'épanouissement.**

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), association à but non lucratif, a pour but de développer au niveau francophone la démarche initiée par le réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS. Le Réseau accompagne les collectivités à la mise en œuvre du projet et valorise leurs initiatives. Il permet également de favoriser les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les adhérents et crée ainsi les conditions d'une meilleure adaptation des territoires aux aînés, en particulier en favorisant le vieillissement actif des habitants et en soutenant la dynamique Villes Amies des Aînés autour de trois principes :

- **La lutte contre l'âgisme,**
- **Le sentiment d'appartenance au territoire des habitants,**
- **La mise en place d'une démarche participative et partenariale.**

En 2023, 26.4% de la population orvaltaise était âgée de plus de 60 ans (données statistiques INSEE 2020). A horizon 2030, les projections réalisées prévoient **une augmentation de près de 12% de cette population** avec une augmentation plus forte pour les personnes âgées de plus de 75 ans. La collectivité territoriale souhaite ainsi **adapter ses politiques publiques aux enjeux de la transition démographique et du vieillissement, dans différents domaines et en transversalité** : l'habitat ; le maintien à domicile ; la dépendance, la lutte contre l'isolement et la précarité ; l'accès à l'offre de soins ; l'accès à la culture et aux loisirs ; les mobilités ; les aménagements urbains etc.

Ces différents enjeux, partagés également à l'échelle métropolitaine, sont en partie identifiés par la Ville et notamment par le **Centre communal d'action sociale (CCAS) qui œuvre au quotidien pour le bien-veillir des seniors** par l'intermédiaire notamment du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC), du Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et d'animations spécifiques (programme d'aides aux aidants etc.). La Ville propose également d'autres initiatives (activités physiques pour les seniors) et soutient le milieu associatif accompagnant les personnes âgées mais l'ensemble de cette offre ne couvre pas tous les besoins. La démarche proposée par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés permettra de valoriser les actions déjà réalisées mais favorisera **avant tout la mobilisation de l'ensemble des politiques publiques de la collectivité afin mettre les seniors au cœur de**

la ville de demain. Cette démarche structurante et fondamentale implique de mettre en œuvre plusieurs étapes :

- Approfondir la connaissance du territoire orvaltais en matière de vieillissement en réalisant un **diagnostic territorial autour des huit thématiques** Villes Amies des Aînés ; transports et mobilité ; habitat ; espaces extérieurs et bâtiments ; lien social et solidarité ; culture et loisirs ; participation citoyenne et emploi ; autonomie, services et soins ; information et communication
- **Définir un plan d'action** Villes Amies des Aînés, le mettre en œuvre et l'évaluer ;
- **Donner une nouvelle ambition** aux actions menées dans ce domaine et les évaluer ;
- **Informé annuellement le RFVAA** de l'ensemble des étapes du projet et transmettre les documents s'y rapportant ;
- **Participer à la vie du RFVAA**: échange et valorisation de bonnes pratiques sur le site Internet du RFVAA, participation aux événements (colloques, journées de formation, voyage d'étude, concours Villes Amies des Aînés, etc.).

La Mission **Nantes Métropole Territoire de longévité** apportera également un appui méthodologique à la Ville.

La Direction de la Cohésion Sociale de la Ville, appuyée par le Centre communal d'action sociale, pilotera l'ensemble de la démarche en association les directions thématiques de la Ville, les acteurs publics et associatifs du territoire et les habitant·es.

Information

Le Conseil d'administration du CCAS décide :

- **DE PRENDRE ACTE** de l'adhésion de la Ville d'Orvault au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA).

Rendu exécutoire
Par télétransmission en
Préfecture le : **12 AVR. 2024**

Le secrétaire de séance



Ulrich BREHERET

Extrait certifié conforme
Orvault, **10 AVR. 2024**

La Vice-Présidente du CCAS



Valérie DREYFUS